

## **Convention régissant l'utilisation de la carte-cadeau Hôtellerie Champêtre**

**Accord de l'utilisateur de la carte-cadeau.** La présente convention (la *convention*) est conclue entre Hôtellerie Champêtre (*l'émetteur de cartes-cadeaux*) et vous et elle énonce les conditions et modalités régissant l'utilisation de la carte-cadeau Hôtellerie Champêtre (la *carte-cadeau*). L'achat ainsi que l'utilisation de la carte-cadeau entraîne l'acceptation des conditions et modalités énoncées dans la présente convention, lesquelles peuvent être modifiées en tout temps sans préavis.

**Carte-cadeau.** La carte-cadeau est une carte dotée d'une valeur en réserve et ne peut être rechargée de fonds additionnels. La carte-cadeau peut être utilisée exclusivement dans tous les établissements membres Hôtellerie Champêtre pour l'hébergement, la restauration, les forfaits et la majorité des services et activités offerts par l'établissement membre. Pour connaître les services et activités qui sont couverts par la carte-cadeau, contactez directement l'établissement membre concerné.

**Établissements membres Hôtellerie Champêtre.** La liste des établissements membres Hôtellerie Champêtre est actualisée au 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Certains établissements peuvent se retirer du groupe Hôtellerie Champêtre et d'autres peuvent y adhérer au 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Pour connaître la liste des établissements membres en vigueur et pour obtenir le guide Hôtellerie Champêtre de l'année en cours, visitez notre site Internet au [www.hotelleriechampetre.com](http://www.hotelleriechampetre.com) ou composez le 1 800 861-4024.

**Valeur de la carte-cadeau.** Lors de l'achat de la carte-cadeau, le solde disponible sera la valeur activée de la carte-cadeau. Le solde disponible initial sera réduit par chaque utilisation de la carte-cadeau et la valeur résiduelle sera imprimée sur votre facture. Le solde n'est pas remboursable ni échangeable contre du crédit ou de l'argent. À la date d'expiration de la carte-cadeau ou lorsque le solde sera égal à zéro, la carte ne sera plus valide et toute transaction sur celle-ci sera refusée.

**Transactions excédant la valeur de la carte-cadeau.** Pour une transaction excédant le solde disponible de la carte-cadeau, vous pouvez combiner l'utilisation de la carte-cadeau et un autre mode de paiement accepté par l'établissement où la carte-cadeau est utilisée.

**Connaître votre solde.** Pour connaître le solde disponible de la carte-cadeau, téléphonez au 1 877 311-9111 ou visitez notre site Internet au [www.hotelleriechampetre.com](http://www.hotelleriechampetre.com).

**Expiration de la validité de la carte-cadeau.** La carte-cadeau a une date d'expiration qui est encodée dans la carte et qui correspond à trois (3) ans après la date d'achat. La carte-cadeau ne sera donc plus valide et ne pourra plus être utilisée lorsque le solde sera égal à zéro ou au plus tard, après la date d'expiration. Si vous avez obtenu votre carte-cadeau d'une autre entité que l'Hôtellerie Champêtre, il est important pour vous de connaître et de vous informer de la date d'expiration de la carte-cadeau. Pour connaître la date d'expiration de votre carte-cadeau, téléphonez au 1 877 311-9111 ou visitez notre site Internet au [www.hotelleriechampetre.com](http://www.hotelleriechampetre.com).

**Cartes-cadeaux perdues ou volées.** Si la carte-cadeau est perdue ou volée, vous pouvez demander une carte-cadeau de remplacement, à condition de fournir le reçu original de l'achat de la carte-cadeau et le numéro de la carte-cadeau perdue ou volée. Une carte-cadeau de remplacement sera activée au montant du solde disponible de la carte-cadeau au moment de son remplacement. Des frais de service de 5,00 \$, plus les taxes applicables, seront exigés pour l'émission de la carte-cadeau de remplacement et imputés électroniquement en réduction du solde disponible de la carte-cadeau. La demande d'une carte-cadeau de remplacement peut être refusée si le personnel procédant à l'étude de la demande conclut, à son entière et seule discrétion, que l'émission d'une carte-cadeau de remplacement comporte une activité suspecte ou frauduleuse ou encore un risque inacceptable. En aucun cas Hôtellerie Champêtre ne pourra être tenue responsable d'une utilisation frauduleuse d'une carte-cadeau perdue ou volée. Hôtellerie Champêtre se réserve le droit d'annuler la validité d'une carte utilisée et/ou acquise de façon frauduleuse.

**Terminaison du programme.** Hôtellerie Champêtre se réserve le droit de mettre fin, en tout temps, au programme de la carte-cadeau de Hôtellerie Champêtre, auquel cas elle verra à informer les détenteurs de la terminaison du programme et des modalités d'utilisation et de remboursement de tout solde disponible de la carte-cadeau via son site Internet.